

Belle Année 2014

Une ville au service de ses habitants.



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // FÉVRIER 2014 // N° 76 //

REFLETS DE VERT



vert st denis





VŒUX DU MAIRE

Une belle année 2014

Vendredi 17 janvier au soir, c'est dans le gymnase Alain-Bombard, aménagé et décoré pour l'occasion par les agents des services de la vie locale, des espaces verts et des services techniques, que le maire, Eric Bareille, entouré des membres du conseil municipal, a reçu les Verdyonisiens pour leur présenter ses vœux pour la nouvelle année. En présence du conseiller général, Jean-Pierre Guérin, le maire a pris la parole pour remercier celles et ceux, habitants, bénévoles, associations, administrations, agents communaux, qui font la vie publique et animent notre territoire. Après avoir évoqué les temps forts de l'année 2013, le maire a rappelé les obligations de la loi SRU en matière de logements sociaux et la perte de 600 habitants en dix ans, faute de logement suffisant, soit 8 % de la population, que subit la commune. Une perte qui influe sur les finances locales puisque les dotations d'État sont proportionnelles à ce nombre d'habitants. Malgré tout, investissements, projets et concertations se poursuivent avec notamment l'arrivée de la fibre optique, de la vidéo-surveillance ou de travaux sur les bâtiments communaux.

SENIORS

Repas du Nouvel An

Dimanche 19 janvier, il faisait un peu frais dans le gymnase Alain-Bombard lorsque les convives se sont mis à table, mais la musique et la bonne humeur ont vite réchauffé l'ambiance. Cette année, 280 personnes étaient présentes à ce repas dédié à nos anciens pour fêter dignement la nouvelle année. L'orchestre « Cap music » a assuré l'animation musicale toute l'après-midi jusqu'à 18 heures. Laurence Courtois, adjointe au maire, déléguée aux Solidarités sociales a prononcé quelques mots pour saluer chaleureusement les invités et annoncer, par la même occasion, son départ dans quelques mois vers la province. À noter que les personnes de plus de 70 ans qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas être présentes au repas s'étaient vues remettre un colis gourmand au mois de décembre (photo à droite).



ÉDITO

Comme la loi l'impose pour les communes de plus de 3 500 habitants, en conseil municipal nous avons tenu un débat autour des orientations budgétaires pour l'année 2014. Ce débat n'est pas soumis à un vote, il a pour objectif de permettre à l'exécutif de recueillir l'avis de l'ensemble des conseillers sur les orientations politiques et financières du futur budget. L'élaboration du budget pour 2014 revêt un caractère particulier en raison des élections municipales qui auront lieu fin mars. Dans un esprit de démocratie, nous avons décidé qu'hormis les projets déjà engagés comme l'implantation de caméras pour la vidéo-surveillance ou le portail Famille, toute orientation ou projets nouveaux seront étudiés par l'équipe municipale issue des scrutins. Les ajustements nécessaires au budget seront apportés dans le courant de l'année 2014, en fonction des priorités définies et des ressources disponibles au sein des services. Comme nous vous l'avions annoncé, début février 2014, le portail Famille sera mis en ligne. Nous aurons, à Vert-Saint-Denis, la possibilité de réserver et de payer en toute sécurité via Internet, la restauration scolaire, les centres de loisirs et l'accueil pré- et post-scolaire de nos enfants scolarisés, mais aussi la crèche familiale pour nos tout-petits. Ce nouveau service va représenter un gain en souplesse et en confort pour les Verdyonisiens qui n'auront plus à se déplacer systématiquement en mairie. Bien sûr, nous garderons un accueil en mairie à la régie municipale pour les personnes souhaitant continuer les réservations et paiements de manière classique.

Éric BAREILLE,
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE :

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES :

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



TEMPS FORTS	PAGE 2
ÉDITO	PAGE 3
BRÈVES	PAGE 4
PROJET DE VIE	PAGE 5
PROJET DE VILLE	PAGES 6 ET 7
VIE SPORTIVE	PAGE 8
AGENDA	PAGE 9
LIRE ET JOUER	PAGE 10
BRÈVES - TRIBUNE	PAGE 11
ANNONCE	PAGE 12

ENFANCE

Fan de Kapla

Des constructions, des tours, des châteaux naissent tous les jours à l'Accueil de loisirs Louise-Michel. Le Kapla est un jeu de construction à base de planchettes de pin des Landes. Cette activité connaît un fort engouement auprès des enfants. Un jeu où originalité, difficulté, esthétique sont à l'honneur. Douze enfants volontaires se sont inscrits au concours de Kapla et ont montré l'étendue de leur talent. Les jeunes artistes sont donc passés, à tour de rôle, pour construire leur œuvre qui fut ensuite immortalisée en photo. Muni d'un carton et d'un feutre, chaque personne fréquentant l'Accueil de loisirs (enfants, parents, animateurs) a voté pour élire sa construction préférée. Merci aux quatre-vingt-dix-neuf votants et aux douze participants. Les trois premiers sont, dans l'ordre, Axel, Océane et Margot.

De gauche à droite :
Axel, Océane et Margot.



EMPLOI

Les métiers de la petite enfance de A à Z !

La Balle au Bond, service de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart, en partenariat avec la Cité des métiers de Seine-et-Marne, organise une réunion d'information sur les métiers de la petite enfance. Cet événement permet à tous les Sénartais intéressés par ce secteur d'activités, de rencontrer des professionnels ainsi que des centres de formation. Les métiers représentés sont : assistant(e) maternel(le), assistant(e) de vie aux familles, auxiliaire de puériculture, éducateur(trice) de jeunes enfants, puéricultrice et ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Le jeudi 6 février, de 14 heures à 17 heures, au Millénaire : 3, place du 19-Mars-1962 à côté de la gare à Savigny-le-Temple. Ouvert à tous ! Mais inscription obligatoire au 01 64 13 52 74 ou par courriel laballeaubond@mdef-senart.fr



JEUNESSE

Échange franco-espagnol

Le service Jeunesse, en partenariat avec le comité de jumelage avec l'Espagne, organise un échange entre jeunes de 14 à 17 ans avec la ville jumelle de La Puebla de Montalban du 14 au 21 août à Vert-Saint-Denis et du 21 au 28 août à La Puebla. Rencontre, visites, activités et hébergement dans les familles. Les jeunes sont pris en charge toute la journée par les animateurs. Renseignements et inscriptions à la Salamandre au 01 64 41 69 20 ou auprès du comité de jumelage au 01 64 41 06 46.



CONFÉRENCE

Ces océans qui nourrissent le monde

Dans le cadre du cycle de conférences sur l'alimentation, l'association DDNA, Développement durable, notre avenir, en partenariat avec la Maison des loisirs et de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis, inscrit sa prochaine conférence sur le thème « Ces océans qui nourrissent le monde », le jeudi 13 février, à 20 h 30, à la Ferme des Arts, 60, rue Pasteur. Aujourd'hui, près de 4 milliards d'humains dépendent quotidiennement des produits de la mer. Mais la ressource s'épuise et les océans sont à bout de souffle. Pêche, aquaculture... quelles solutions pour demain ? Avec Cédric Javanaud, biologiste marin, docteur de l'Université de la Méditerranée. Responsable du programme Océan de la Fondation GoodPlanet. Entrée libre.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A ÉTÉ ÉLU

La proclamation des résultats de l'élection du nouveau conseil municipal des enfants s'est déroulée le vendredi 20 décembre, à 19 heures. Pour cette occasion, la salle du Conseil accueillait, les parents d'élèves, les enseignants des quatre groupes scolaires et les 53 enfants qui s'étaient portés candidats. Les résultats ont été proclamés par Éric Bareille, le maire, en présence aussi de Florent Dupriez, élu délégué au conseil municipal des enfants et au lycée, et des deux animateurs en charge du suivi du CME, David Médina et Amandine Bétoubam. Au préalable, la campagne électorale de nos jeunes s'était déroulée dans les conditions d'un véritable vote, avec présentation des projets de chacun, carte d'électeur, bulletins, isolements et urne.

26 NOUVEAUX CONSEILLERS

Les 26 nouveaux conseillers des classes de CE2, CM1 et de CM2, ont été élus parmi les quatre écoles pour un mandat qui ira jusqu'en juillet 2015. Les enfants élus vont prendre part aux décisions de la commune, donner leurs idées et réaliser des projets. C'est un vrai travail qui nécessite du temps, de la concertation et de l'imagination. Les nouveaux élus vont commencer par visiter leur commune pour mieux la connaître, puis découvrir les services municipaux pour apprendre leur fonctionnement et les diverses possibilités d'interventions. Les conseillers se réunissent tous les trois mois en séances plénières avec le maire ou son représentant pour proposer des réalisations. Ils travaillent ensuite en commissions (en petits groupes) toutes les trois semaines pour mettre au point, avec les services municipaux compétents, les projets qu'ils ont décidés ensemble pour améliorer la ville et la vie des citoyens. Un grand merci à tous pour leur participation et leur contribution et bon travail aux 26 élus.



Les nouveaux jeunes conseillers, élus au conseil municipal des enfants, entourés d'Éric Bareille, le maire, de Florent Dupriez, conseiller municipal, et des deux animateurs en charge du suivi du CME, David Médina et Amandine Bétoubam.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

École Pasteur

CE2 : Guilbert Anouck, Salvi Del Pino Léo.

CM1 : Philipart Tom, Viguier Noé.

CM2 : Ballestracci Marine.

École Jean-Rostand

CE2 : Legouge Antoine, Riguidel Alysson, Mauclere Ryan.

CM1 : Veysièrè Louis, Frassetto Lou.

CM2 : Legron Camille, Mariappin Peralta Inès.

École Élise-et-Célestin-Freinet

CE2 : Storch Noé, Id Sahra Yazid, Turbeaux Zakaria.

CM1 : Jacob Lola, Perreira Anabé.

CM2 : Otmane Sicilya, Leguennec Kilyan.

École Louise-Michel

CE2 : Mohamed Harris, Deduytschaever Damien.

CM1 : Grandy Lowell, Deduytschaeve Margaux, Murzeau Flora.

CM2 : Jesson Chloé, Chiru Lucian.

LE TEMPS DES PARENTS

L'association le Temps des parents, le REAAP de Sénart (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), en partenariat avec le Relais de Sénart, vous proposent une soirée-débat autour du thème « Violence entre parents..., et l'enfant ? », animée par Lise Nathanson, psychologue. Le mardi 11 février, à 20 heures, à la Ferme des Arts, 60, rue Pasteur. Ouvert à tous - Entrée libre. Renseignements : 01 64 88 42 49 ou 06 47 02 49 86. Site : www.letempsdesparents.fr - Courriel : asso.letempsdesparents@orange.fr

MON ESPACE FAMILLE : UN OUTIL MODERNE ET SIMPLE

UN NOUVEAU SERVICE EST DÉSORMAIS DISPONIBLE POUR PERMETTRE AUX FAMILLES DE PAYER LEURS PRESTATIONS EN LIGNE PUIS PROCHAINEMENT LEURS RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS.

Pour faciliter les procédures et éviter les déplacements, à partir du mois de février, les familles qui le souhaitent auront la possibilité de régler leurs factures par Internet, via un nouveau service en ligne, baptisé « Espace famille ». Il est accessible depuis le site de la ville en cliquant sur l'image « Espace famille » ou directement en tapant : www.espace-famille.net/vert-saint-denis puis en renseignant le code famille et le mot de passe qui seront indiqués sur la facture de janvier adressée vers le 6 février. Dans un premier temps, le portail va offrir la possibilité de régler ses factures en ligne par carte bancaire, via un paiement sécurisé « paybox ». Le paiement bénéficiera d'une sécurité supplémentaire avec le système 3D secure : après saisie du numéro de carte bancaire et du code de sécurité au dos de la carte bancaire, le système enverra un code sur le téléphone portable que la famille aura donné.

FACTURE UNIQUE

L'arrivée de l'Espace famille s'accompagne d'un changement dans le mode de facturation. Une facture unique regroupant ainsi pour chaque famille toutes les prestations qui la concerne : enfance (restauration scolaire, activités périscolaires et petite-enfance (crèche, halte-garderie) sera envoyée chaque mois.

POST-PAIEMENT ET PRÉ-RÉSERVATION

La mise en place de la facturation en ligne a modifié, depuis le 1^{er} janvier, le paiement des activités qui s'effectue désormais en fin de mois. Il faut malgré tout continuer d'inscrire entre le 1^{er} et le 20 du mois les enfants aux différentes activités, en renseignant les cartons restauration scolaire, accueil de loisirs, études surveillées, accueils pré- et post-scolaires, disponibles en mairie et à déposer ensuite en mairie ou dans la boîte aux lettres, mais sans aucun règlement.

En cas de non-réservation, une pénalité de 10 % du prix normal payé par la famille est automatiquement intégré.

Exemple : je réserve entre le 1^{er} et le 20 février pour les activités de mars. Je paierai les activités de mars à partir de début avril.

UNE RÉGIE CENTRALE

La régie centrale en mairie continue de recevoir les paiements par chèque, CESU, espèces ou carte bancaire pour les personnes qui préfèrent se déplacer. Les paiements par chèque doivent être établis à l'ordre de : la Régie centrale de Vert-Saint-Denis et non plus à l'ordre du Trésor public.

UN ESPACE PUBLIC ET UN ESPACE PRIVÉ

L'Espace famille sur Internet offre deux niveaux d'informations : un espace public, visible par tous dès la connexion sur le portail, avec une page d'accueil et des informations pratiques (actualités des services, menus de la restauration, dates des inscriptions, mode d'emploi de l'Espace famille, etc.) et un espace dédié (privé), accessible seulement avec votre code famille et votre mot de passe, qui vous permettra de vérifier et gérer vos informations personnelles, vos réservations déjà faites et d'accéder à vos factures. Vous y trouverez les informations concernant votre famille et vos enfants, vous pourrez y suivre vos consommations et modifier vos informations personnelles.

PAIEMENT EN LIGNE

Pour le moment seul le paiement en ligne et l'accès à vos informations personnelles sont possibles ; mais prochainement, avec l'ouverture complète des services en ligne, depuis votre Espace famille privé, vous pourrez gérer toutes les activités péri-et extra-scolaires de vos enfants et les réservations et inscriptions aux activités. Une mise en place en deux temps pour permettre à chacun de se familiariser avec ce nouvel outil informatique bien pratique, qui évitera les déplacements répétitifs en mairie et d'avoir à remplir les cartons de réservation : vous le ferez tranquillement sur votre Espace famille depuis votre domicile. Mais encore un peu de patience.

DON DE SANG : PROCHAINE COLLECTE

L'établissement français du sang et l'association pour le don de sang bénévole de Cesson et Vert-Saint-Denis remercient les 81 volontaires et les 7 nouveaux donneurs qui ont participé à la dernière collecte le 28 décembre. La prochaine collecte aura lieu le mercredi 26 février, de 15 heures à 20 heures, à la Ferme des Arts (60, rue Pasteur). Pour donner son sang la première fois : vous devez avoir entre 18 et 70 ans le jour de la collecte. Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Ne venez jamais à jeun.

Dernière mise à jour le 20/01/2014

Espace Famille

services en ligne des activités de l'enfance et de la petite enfance

Accueil Infos pratiques Aide en ligne

Accueil

Accueil

→ **Bienvenue sur l'Espace Famille** [18/02/2013]
Cet espace vous permet de :

- Régler vos factures par carte bancaire en toute sécurité
- Modifier les informations vous concernant (adresse, téléphone, e-mail....)
- Accéder à des informations personnalisées

Comment accéder à ces services ?

Pour accéder à votre compte, saisissez le code famille et le mot de passe joint à votre facture.

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

La municipalité

Espace famille v3.01.01.13 - Copyright © 2010 Arpège - Tous droits réservés - Contacts - Mentions légales

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la régie en mairie au 01 64 10 59 01 ou par courriel à : espacefamille@vert-saint-denis.fr

Une particularité : les activités du service Jeunesse

Pour l'heure, les activités jeunesse (séjours, club 10-13 et 14-17) sont à réserver directement auprès du service Jeunesse à la Salamandre (Ferme des Arts). Ces activités restent en pré-réservation et en pré-paiement et doivent être réservées et réglées sur place au moment de l'inscription à la Salamandre.

Avant l'été 2014, ces activités seront ouvertes à la réservation et au paiement en ligne comme les autres activités péri-scolaires relevant de l'enfance mais elles resteront en pré-paiement. Elles ne seront donc pas sur la facture globale de la famille, il y aura donc une facture à part pour les activités jeunesse uniquement.



SIS

Stages sportifs

Durant les vacances scolaires de février, le SIS, Syndicat intercommunal des sports, propose différents stages sportifs. Les inscriptions ont lieu les samedis 1^{er} et 8 février et mercredis 5 et 12 février, au 2, rue Pasteur (sur le côté de la mairie).

Du 17 au 21 février

- Multi-sports adulte (badminton, aikido, ultimate, natation, escalade) au gymnase Sonia-Delaunay, de 20 heures à 22 heures. Tarif : 32 euros.
- Multi-sports 8-10 ans (tir à l'arc, vélo, raquettes, piscine, sport collectif) au gymnase Colette-Besson, de 10 heures à 12 heures. Tarif : 32 euros.
- Basket 8-14 ans, au gymnase Sonia-Delaunay, de 14 heures à 16 heures. Tarif : 17 euros.

Du 24 au 28 février

- Roller/hockey 11-14 ans au gymnase Colette-Besson de 14 heures à 16 heures. Tarif : 17 euros
- Multi-sports d'affrontement 8-14 ans (lutte, badminton, taekwondo, aikido, judo) au gymnase Jean-Vilar, horaire selon l'activité. Tarif : 32 euros.
- Multi-sports 8-10 ans (handball, badminton, cirque, gymnastique, hockey), au gymnase Jean-Vilar, de 10 heures à 12 heures. Tarif : 32 euros.

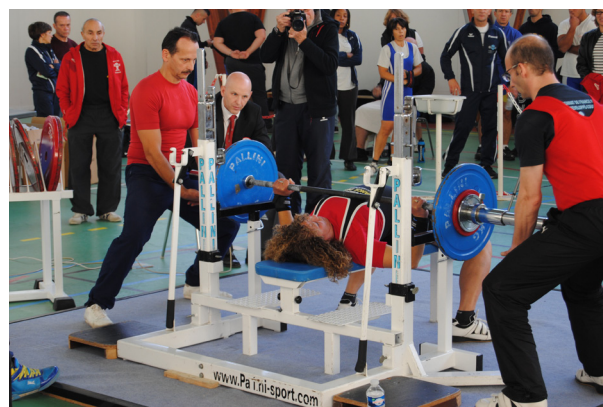
Pour participer au stage, il vous sera demandé lors des inscriptions : une photo, une attestation d'assurance (extra-scolaire), le paiement en espèces ou en chèque, la fiche de renseignements (pour les non-inscrits). Votre enfant devra se munir d'une tenue de sport avec : des chaussures de sport propres pour les activités d'intérieur (il n'est pas agréable de pratiquer un sport pieds nus), un survêtement, jogging ou short, tee-shirt, une bouteille d'eau. Pour les activités spécifiques, comme le roller ou le vélo, les enfants doivent venir avec leur propre matériel en très bon état, sans oublier les protections : le casque est obligatoire.

Renseignements au 01 60 63 72 22 ou par courriel : coordinateur.adjoint@sisports.fr

FORCE ATHLÉTIQUE

En route pour le Championnat du monde

Dimanche 19 janvier à Saint-Prix (92) à l'occasion du championnat régional de développé couché, la section Force athlétique-musculation loisirs du club omnisports de Cesson et Vert-Saint-Denis a fait carton plein avec ses trois représentants. Aline Leroy avec 82,5 kg, Virginie Pujol 72,5 kg et Patrick Leblevenec 195 kg sont chacun premier de leur catégorie et se qualifient pour le championnat de France à la fois en « masters » et en « open ». Cerise sur le gâteau, Aline et Patrick participeront au Championnat du monde Masters de développé couché qui se déroulera du 16 au 20 avril prochain en Angleterre.



Aline Leroy en développé-couché.



TIR À L'ARC

Fête de la Saint-Jean

La traditionnelle Fête de la Saint-Jean a eu lieu le samedi 18 janvier, à Cesson. C'était l'occasion pour la compagnie d'arc de Cesson/Vert-Saint-Denis de se réunir afin de remettre les récompenses aux archers après un tir par équipe mélangeant toutes les catégories d'âge et de niveau de la compagnie. Tir sur une balle de tennis, tir sur une balle de ping pong... des jeux et des défis au programme de cette journée, pour finir autour d'un cassoulet toujours dans une ambiance chaleureuse, joyeuse et conviviale.

SITE INTERNET SAP77.FR

La Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Sénart ainsi que la Maison de l'emploi de Melun Val-de-Seine vous donnent rendez-vous dès à présent sur le site de la plateforme SAP 77. Elle a pour objet de promouvoir et de développer les services à la personne sur les territoires de Sénart et Melun Val-de-Seine, auprès de tous les usagers, partenaires, entreprises et structures dans un esprit de service public. Son site Internet permet à tous les habitants du territoire de s'informer. Il se compose de trois thématiques : services à la personne, métiers et formations et je veux créer mon activité. Site : www.sap77.fr

VIE MUNICIPALE

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Jean-Pierre Guérin
Mairie de Vert-Saint-Denis.
Samedi 1^{er} février, de 10 h 30 à 12 h.
Samedi 1^{er} mars, de 10 h 30 à 12 h.

LUDOTHÈQUE

Soirée jeux entre adultes,
vendredi 7 février, de 20 h à minuit.

BIBLIOTHÈQUE

Des histoires plein mon chapeau,
mercredi 5 février, à 15 h 30,
(pour les enfants à partir de 4 ans,
entrée gratuite mais réservation
préalable souhaitée).

Exposition d'art plastique « Nature
et Couleurs ». Sculptures de Chris-
tine Bezol et peintures d'Élisabeth
Creusot. Jusqu'au samedi 15 février
inclus, aux heures d'ouverture de la
bibliothèque.
Renseignements au 01 64 10 83 95.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS NÉS EN 2011

Les inscriptions se dérouleront au
service scolaire, en mairie
du 17 mars au 5 avril 2014 :
les lundis et vendredis de 14 h à 18 h ;
les mardis et jeudis de 14 h à 17 h ;
le samedi 5 avril de 9 h à 12 h.
Vous devez vous munir : du livret de
famille (ou copie intégrale de l'acte
de naissance de l'enfant), du carnet
de santé de l'enfant, d'un justificatif
de domicile, du jugement notifiant la
garde de l'enfant en cas de séparation
des parents, de l'avis d'imposition
2013 (sur revenus 2012).
Renseignements complémentaires ou
rendez-vous : Estelle Combeau au
01 64 10 59 16 ou par courriel :
scolaire@vert-saint-denis.fr

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES ANCIENS

Réunion, tous les mardis,
salle des Solidarités, 2, rue Pasteur.
Renseignements : 01 64 10 59 23.

Jeudi 6 février : sortie au musée
Grévin (Paris).

Jeudi 20 février : anniversaires du
1^{er} trimestre.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Inscriptions et renseignements :
Danielle Durix 01 64 41 07 99 ou
xirud@wanadoo.fr
Rosa Guimbert 01 60 63 78 76 ou
rosaguimbert@free.fr
Martine Charlier 01 60 63 44 25 ou
charlier.martine13@gmail.com

Mardi 4 février
Sortie à Paris au musée des Arts
forains. Départ 12 h, place des
Aulnes (près de la mairie de Vert-
Saint-Denis).

Mardi 11 février, à 13 h 30,
salle Irène-Lézine.
Conférence de Patrick Albaret :
Les médicaments génériques.

Mardi 4 mars, à 13 h 30,
salle Irène-Lézine.
Conférence de Caroline Rio :
*Comment bien se nourrir à partir
de 55 ans.*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE



Renseignements au 01 64 19 38 23
ou sic.csn.vsd@gmail.com

Violoncelle sur canapé, de Bach à Floyd...
Samedi 8 février, à 20 h 30, à la
Citrouille, à Cesson (5 € et 10 €).
Tout public à partir de 7 ans.

L'Auguste Mozart,
Mercredi 12 février, à 10 heures, à la
Ferme des Arts (5 €).

MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Renseignements au 01 60 63 32 93 ou
sur : <http://www.mlchouillon.com>

Cycle de conférences sur l'alimentation avec l'association DDNA

Jeudi 13 février, à 20 h 30,
à la Ferme des Arts, 60, rue Pasteur.
Ces océans qui nourrissent le monde.
Entrée libre.

**Café philo avec l'Institut des pratiques
philosophiques : la Cité idéale.**
Vendredi 7 février, à 20 h 30.
Débat relatif à la citation de
Spinoza : « Nous appelons [...] sujets
[les hommes], en tant qu'ils sont
tenus d'obéir aux règles instituées par
la Cité, c'est-à-dire ses lois ».

Café littéraire : un livre, une commune.
Vendredi 7 février, à 20 h 30, au
Sénart-Café, à Cesson en présence de
Sophie Van Lingren pour « La fabrique
du monde » et de Vincent Pieri pour
« Station Rome ». Entrée libre et
gratuite.

Convention Durandal

Du samedi 15 au dimanche 16 février.
Nuit blanche, de 14 h à 18 h, à la
MLC.
Convention multi-jeux : jeux de rôle
sur table, grandeur nature, wargames,
cartes à collectionner, ...
Intervenants : Yann Asset, Ianis
Chevalier-Joly, Jim Del Marco, Arthur
Lecoiteau.
Tarifs week-end : 2 € adhérents -
5 € non-adhérents.

Histoires dansées

Du lundi 17 au vendredi 21 février, de
10 h à 17 h, à la MLC.
Il était une fois... mais plus que le
texte ou les chansons, c'est le corps
en mouvement qui raconte, l'énergie
du groupe au service de l'histoire. La
démonstration de fin de stage amène
aussi les enfants à appréhender
toute la mise en place technique et
logistique d'un spectacle. Pour les
6-12 ans
Intervenante : Catherine Romero
aidée par l'association les Ré Acteurs.
Tarifs du stage : 100 € adhérents -
110 € non-adhérents.



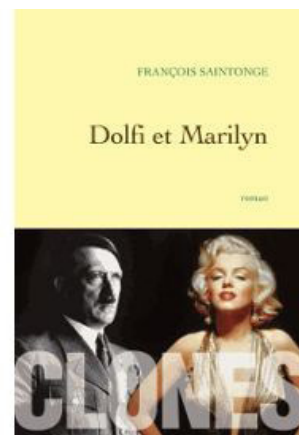
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

STAGES SPORTIFS

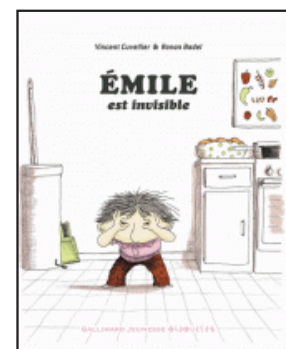
Du 17 au 21 février et du 24
au 28 février (voir en page 8).
Renseignements au 01 60 63 72 22
ou par courriel :
coordinateur.ajoint@sisports.fr

DOLFI ET MARILYN**de François Saintonge - Éditions Grasset**

Le clone est-il l'avenir de l'homme ? Les progrès des biotechnologies et du clonage peuvent le laisser envisager. L'action de ce roman se situe en France vers 2060. Un pays qui n'a guère changé. Les clones humains sont produits et commercialisés comme des gadgets ou des domestiques. Les sujets clonés sont le plus souvent des célébrités du passé. Le clonage des défunts est autorisé soixante-dix ans après leur mort, celui des vivants est interdit. Tycho Mercier, spécialiste de l'Histoire du XX^e siècle, est obsédé par la Seconde Guerre mondiale. Par suite d'événements indépendants de sa volonté, il devient propriétaire de deux clones problématiques. Le premier, Dolfi, est le dernier exemplaire en circulation d'une série prohibée de clones d'Adolf Hitler, le second un clone de contrebande de Marilyn Monroe. Or un service officieux, sinon secret, appelé Centre de régulation, est chargé d'éliminer les clones défectueux ou déviants. Du coup, Tycho refuse de livrer Dolfi, en qui il voit son prochain, innocent des crimes de l'archétype Hitler, de même que Marilyn avec laquelle, esseulé, il aura une curieuse liaison ancillaire. Dénoncés, les deux clones doivent s'enfuir, ensemble. L'aventure qui commence entraînera l'historien sur leurs traces, au cours d'une sorte de Disneyland nazi, créé par un milliardaire plus que centenaire, nostalgique du III^e Reich. Cette légère anticipation (car très proche de notre société) fait froid dans le dos quand on imagine ce qui pourrait se produire. Donc un livre qui sort des sentiers battus, qui émeut, interroge et divertit.

**ÉMILE EST INVISIBLE****de Vincent Cuvellier et Ronan Badel**

C'est décidé. Aujourd'hui, Émile est invisible. À midi, plus personne ne pourra le voir ! Pourquoi à midi ? Parce qu'à midi, maman fait des endives. Des endives ! Mais c'est horrible, les endives ! Émile est un enfant comme les autres. Presque comme les autres. Il est (presque) mignon, (presque) gentil, et obéit (presque) à sa maman. Seulement, voilà, il n'est pas (presque) têtu : il est très, très, très têtu.



Tous ces livres et ces jeux peuvent être empruntés ou consultés à la bibliothèque et à la ludothèque (place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 83 95 (bibliothèque) et 01 60 63 65 76 (ludothèque).

IL ÉTAIT UNE FOIS**Jeu édité par BrainBox pour 2 joueurs et plus.****À partir de 4 ans.**

Booster votre mémoire en 10 minutes chrono. Jouer ensemble, apprendre ensemble, raviver et partager vos souvenirs d'enfance en famille avec vos contes préférés. Vous avez le temps du sablier pour mémoriser votre image dans le moindre détail. Puis répondez à la question qu'un partenaire de jeu vous posera sur cette image. À la fin de la partie, celui qui aura ramassé le plus d'images en répondant correctement aux questions, sera le gagnant. Il existe d'autres versions de BrainBox sur des thèmes différents (Voyage en France, Histoire du monde, Animaux, etc.). Il était une fois fait appel à votre mémoire sur le thème des contes pour enfant : la Belle et la Bête, Cendrillon, Peau d'âne, etc.

**LE MOT LE PLUS COURT****Jeu édité par 3JM pour 2 à 8 joueurs****À partir de 7 ans**

Soyez le plus rapide à trouver le mot le plus court dans lequel figurent, au moins, les trois consonnes sorties au lancer des dés. En famille, jouez avec le dé voyelles en plus pour les enfants.



LA BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

PARMI SES MULTIPLES ACTIONS AUTOUR DE LA LECTURE, LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE N'OUBLIE PAS CEUX QUI ONT DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER ET LEUR PERMET D'AVOIR UN VRAI SERVICE À DOMICILE.

Les personnes ne pouvant se déplacer à cause de leur âge ou d'une maladie peuvent prendre un premier contact avec l'équipe de la bibliothèque afin de définir leurs goûts de lecture et leurs besoins. Un bénévole leur portera alors régulièrement et gratuitement des livres ou des revues à une fréquence choisie ensemble. Il pourra aussi, lors de ce rendez-vous, proposer une liste de documents à choisir (par exemple les dernières nouveautés).

Le choix des ouvrages peut se situer parmi les revues (*Géo, l'Histoire, Notre temps, Points de croix, 30 millions d'amis, l'Ami des jardins, Que choisir, la République, le Courrier international, Sciences et Vie, Ça m'intéresse* etc.), les romans (sentimentaux, historiques, policiers, du terroir, etc.), les documentaires et les biographies (dont des ouvrages écrits en grands caractères pour faciliter la lecture ou des livres lus par des acteurs sur cd audio ou mp3).

N'hésitez pas à contacter et à interroger le personnel de la bibliothèque municipale au 01 64 10 83 95 ou par courriel : bibliotheque@vert-saint-denis.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

FINANCES DE VERT-SAINT-DENIS : DES CHIFFRES PARLANTS

Le mois de janvier est celui du Débat d'Orientation Budgétaire. L'opportunité d'évoquer une nouvelle fois les **finances communales**.

Selon les chiffres du Ministère de l'Economie et des Finances, depuis le début de la gestion de l'actuelle équipe municipale, de 2001 à 2012 :

• **Les charges de fonctionnement ont explosé :**

- **+3.140.000€**, soit **+48,10%** et **+4,37% par an !**

dont les **charges de personnel** : **+1.612.000€**, soit **+45,64%** et **+4,15% par an !**

• **Par habitant, les résultats sont encore plus impressionnants :**

En comparant les charges de fonctionnement de Vert-Saint-Denis avec celles des communes de même strate (5.000-10.000 habitants), en 11 ans, ces charges ont quasiment progressé deux fois plus fortement que la moyenne :

	Moyenne	Vert-St-Denis	Différence
Charges Fonctionnement	+32,16%	+60,35%	+87,66%
Charges Personnel	+33,76%	+57,43%	+70,11%

En 2012, les charges annuelles de fonctionnement de Vert-St-Denis étaient supérieures de 356€ par habitant par rapport à la moyenne, soit **+35,07%**, et les charges de personnel de **+225€**, soit **+ 44,64%**, tout en ayant des charges externes aussi importantes ! Il convient d'ajouter qu'entre 2001 et 2009 une partie du personnel communal a été transférée aux syndicats intercommunaux (sports et culture), tandis que la Police Municipale est passée de 4 à 0 agents, puis remontée seulement à 2.

- **Ainsi, les nouvelles et importantes recettes** provenant notamment du développement de la Zone d'Activités Economiques, surtout le Centre logistique Norbert Dentressangle, aujourd'hui repris par Intermarché, **se sont pour l'essentiel envolées en dépenses de fonctionnement.**

- **De plus, pour compenser cette envolée des charges de fonctionnement, la hausse des taux impôts communaux** des années 70 et 80, jusqu'au début des années 90, **est répartie** avec un remaniement des taux et la création d'une taxe sur l'électricité. **En 2012, nous avons des taux d'impôts très largement au-dessus de la moyenne des communes de même strate :**

Impôts	Taux Moyens	Vert-St-Denis	Différence
Foncier Bâti	20,82%	29,69%	+42,60%
Foncier Non-Bâti	57,94%	76,49%	+32,02%
Taxe Habitation	14,38%	16,46%	+14,46%

Ainsi, la commune s'est dotée d'un matelas renouvelé chaque année et payé chèrement par les contribuables :

Les recettes des impôts locaux étaient en 2012 :

- de 740€ par habitant contre 437€ en moyenne, soit **+330€** et **+69,34%** par rapport à la moyenne !
- le total des recettes de fonctionnement par habitant était de 1.484€ contre 1.164€ en moyenne, soit une recette supérieure à la moyenne de 320€, soit **+27,48%** !

Ces recettes ont été dépensées sans compter en fonctionnement au détriment d'une baisse possible des impôts et de notre capacité d'investissement, sans avoir plus de services aujourd'hui qu'il y a 11 ans. Pire, les verdionysiens payent des impôts locaux beaucoup plus élevés qu'en petite couronne parisienne pour des services nettement moindres, et avec des revenus souvent inférieurs.

Le Groupe Municipal
Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble



ON EST PLUS
QU' AMIS,

On est donneurs
de sang :))



facebook.com/EtablissementFrançaisduSang



**PROCHAINE COLLECTE À VERT-SAINT-DENIS
MERCREDI 26 FÉVRIER 2014, DE 15 HEURES À 20 HEURES,
À LA FERME DES ARTS (60, RUE PASTEUR).**